LA VIOLENCE SEXUELLE:

UN ENJEU POUR LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

2021



LA VIOLENCE SEXUELLE EST UN ENJEU POUR LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2021

Alors que la pandémie de Covid-19 continue de creuser les inégalités existantes au sein de la société canadienne, une deuxième « pandémie fantôme » augmente les risques et les obstacles pour les femmes et les autres personnes touchées par la violence faite aux femmes (VFF) et la violence fondée sur le genre (VFG). La violence sexuelle continue d'affecter de façon disproportionnée les femmes autochtones, les femmes en situation de handicap, les femmes racisées, les membres de la communauté 2SLGBTQI+, les travailleuses du sexe, les jeunes et les autres personnes les plus marginalisées de notre société. Face à une demande croissante de services, à des besoins complexes, à d'importantes lacunes dans les services et à un sous-financement, les militant(e)s des droits des femmes ont appelé à une relance économique féministe de la pandémie.

Tout en reconnaissant que de nombreuses formes de violence fondée sur le genre sont interreliées, nous voulons mettre en évidence les priorités de la lutte contre la violence sexuelle spécifiquement, qui sont parfois négligées dans des discussions plus générales sur la VFG.

Ce document s'appuie sur les consultations et recommandations déjà soumises aux gouvernements, par le biais desquelles des militant(e)s, survivant(e)s et autres personnes touchées par la violence sexuelle à travers le pays ont partagé leurs idées et leur expérience. Nous réitérons que l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action national est le premier pas pour combattre la violence fondée sur le genre. Ce travail doit être guidé par l'expertise d'un secteur contre la VFG doté de ressources suffisantes, et être harmonisé avec le <u>Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées</u>. En particulier, nous tenons à souligner le travail collaboratif ainsi que l'expertise qui ont été mis à profit pour élaborer le

Rapport pour guider la mise en œuvre d'un plan d'action national sur la violence faite aux femmes et la violence fondée sur le genre. Ce rapport fournit une feuille de route claire pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre du plan national, y compris 100 recommandations dont plusiers ont servi à la rédaction de ce document.

Les domaines prioritaires que nous mettons de l'avant reflètent également les consultations menées par l'Association canadienne contre la violence, telles qu'Identifier les priorités pour lutter contre la violence sexuelle (en anglais) et Entre une pandémie et une autre : Comprendre les répercussions de COVID-19 sur les services et les personnes ayant survécu à la violence fondée sur le genre au Canada (en



<u>anglais</u>), ainsi que les appels à la justice du <u>Rapport final de l'Enquête nationale sur les</u> <u>femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.</u> Les demandes clés ont été choisies en fonction de leur pertinence dans le contexte national de l'élection fédérale, et de leur potentiel à créer un changement systémique qui réduirait les obstacles pour ceux qui ont vécu la violence sexuelle à des taux disproportionnés et/ou qui font face à des formes d'oppression entrecroisées.

Nous encourageons tous les candidats aux élections fédérales à se faire les champions de la lutte contre la violence fondée sur le genre et la violence sexuelle en s'engageant à poursuivre le travail accompli jusqu'à présent et en travaillant en collaboration avec les personnes ayant vécu la violence sexuelle et les défenseurs de la cause pour s'assurer que les voix des personnes les plus touchées ne sont pas seulement entendues, mais centrées.

DOMAINES PRIORITAIRES

Garantir des services aux survivant(e)s Rendre les institutions responsables

Amplifier les voix

Obtenir la justice

Changer les attitudes

Créer des environnements sécuritaires

GARANTIR DES SERVICES AUX SURVIVANT(E)S

01.

Fournir un financement opérationnel, durable et flexible aux centres indépendants d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et aux services pour survivant (e)s, tout en garantissant leur disponibilité dans tout le pays.

02.

Adopter une approche de santé publique pour lutter contre la violence sexuelle.1

03.

Investir dans la recherche et la collecte de données sur les violences sexuelles afin d'informer les services destinés aux personnes ayant vécu la violence sexuelle.

Depuis des années, les services de lutte contre les agressions sexuelles sont confrontés à un sous-financement chronique, à des lacunes dans les services et à de longues listes d'attente, alors que la demande de services ne cesse d'augmenter. Dans certaines provinces et certains territoires, il existe une pénurie alarmante d'options pour les survivant(e)s. Les militant(e)s reconnaissent depuis longtemps que la violence fondée sur le genre est une crise de santé publique qui exige une réponse gouvernementale proportionnelle. Le financement opérationnel à long terme du secteur permettrait aux survivant(e)s d'avoir accès à des services gratuits, rapides, intégrés, communautaires, et tenant compte des traumatismes et de la violence, où qu'ils/qu'elles se trouvent au Canada. Ce financement devrait refléter les besoins intersectionnels et complexes des survivant(e)s, et inclure la flexibilité nécessaire pour atteindre les populations sous-desservies, par exemple par le biais d'initiatives locales adaptées à la culture et de modèles de soutien par les pairs, menées par les survivant(e)s. Le financement devrait également permettre de rémunérer adéquatement les personnes qui fournissent ces services et s'engagent dans des actions de défense des droits et de prévention. Une collecte de données et des recherches plus systématiques et désagrégées sont nécessaires pour saisir pleinement la réalité de la violence sexuelle sous toutes ses formes au Canada, et pour y répondre de manière adéquate.

'L'Association canadienne contre la violence (2021) <u>Élaborer un plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre : Identifier les priorités pour lutter contre la violence sexuelle (en anglais)</u>

RENDRE LES INSTITUTIONS RESPONSABLES

01.

Faire progresser le changement de culture et la responsabilisation au sein des Forces armées canadiennes en matière d'inconduite sexuelle par le biais d'un contrôle externe et de la participation continue des survivant(e) et des militant(e)s de la lutte contre la violence.

02.

Maintenir l'engagement de la Gendarmerie royale du Canada à l'égard de la responsabilisation et de la participation continue des militant(e)s de la lutte contre la violence à la révision de cas de violence sexuelle, tel que promis dans La voie à suivre: <u>Plan d'action de la GRC en matière d'examen des cas d'agression sexuelle et de soutien aux victimes</u>.

03.

Créer un ombudsman pour la violence sexuelle afin que les survivant(e)s marginalisé(e)s puissent dénoncer les préjudices vécus dans les institutions publiques.²

Les grandes institutions publiques hautement hiérarchisées, et en particulier celles à dominante masculine comme les Forces armées canadiennes et la Gendarmerie royale du Canada, ont tendance à perpétuer des dynamiques de pouvoir et des inégalités nuisibles au sein de leurs systèmes. L'année dernière, des survivant (e)s ont fait les manchettes en parlant courageusement de l'inconduite sexuelle dont ils/elles ont été victimes de la part de leurs pairs et de leurs supérieurs qui agissent en toute impunité. Les survivant (e)s et militant (e)s ont demandé que des mécanismes de contrôle civil indépendants soient mis en place afin de garantir que les institutions soient tenues responsables devant les survivant (e)s, leur personnel et la société civile canadienne. À défaut d'une refonte complète de ces institutions, il est clair qu'il est nécessaire d'opérer un changement de culture significatif au sein de celles-ci, en utilisant des approches décolonisatrices, fondées sur les traumatismes et la violence, et adaptées aux réalités culturelles. Cela est également vrai pour d'autres institutions canadiennes, du système de protection de l'enfance au système carcéral.

²L'Association canadienne contre la violence (2021) <u>Élaborer un plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre : Identifier les priorités pour lutter contre la violence sexuelle (en anglais)</u>



AMPLIFIER LES VOIX

01.

Travailler en collaboration avec les communautés autochtones pour mettre en œuvre les appels à la justice du <u>Rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.</u>

02.

Réduire les écarts et les obstacles afin de s'assurer que les femmes et les filles en situation de handicap ayant vécu la violence aient pleinement accès aux services, que leurs divers besoins soient satisfaits et qu'elles soient prises en compte et incluses dans l'élaboration des politiques, comme l'indique le rapport du Réseau d'action des femmes handicapées du Canada : <u>Filles sans barrières : analyse intersectionnelle sur les filles et jeunes femmes en situation de handicap au Canada</u>

03.

Réduire la violence sexuelle contre les travailleuses du sexe en décriminalisant le travail du sexe et mettant en œuvre une réforme législative basée sur le rapport de l'Alliance canadienne pour la réforme les lois sur le travail du sexe: <u>Sécurité, dignité, égalité : Recommandations pour la réforme des lois sur le travail du sexe</u>

04.

Établir des normes nationales pour lutter contre la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires en s'inspirant du rapport intitulé <u>Le courage d'agir</u>: <u>élaborer un cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire</u>

Pour répondre à la violence sexuelle, il est important d'adopter une approche intersectionnelle qui tienne compte des besoins distincts et des formes d'oppression qui s'entrecroisent, auxquels sont confrontées les différentes populations qui sont affectées de manière disproportionnée par la violence sexuelle. Pour ce faire, il est crucial que le gouvernement étende l'utilisation systématique de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) au-delà de ses efforts de relance post-Covid-19. Avant la pandémie, près de la moitié des femmes autochtones avaient vécu des violences sexuelles au cours de leur vie, tandis que les femmes en situation de handicap couraient deux fois plus de risques de subir des violences sexuelles que les femmes sans handicap. Parmi les autres populations confrontées à des risques et des obstacles accrus,

citons les femmes noires et racisées, les femmes au statut d'immigration précaire, les personnes 2SLGBTQI+, les travailleuses du sexe, les jeunes femmes (15-25 ans), les personnes âgées et d'autres personnes marginalisées par des formes d'inégalité croisées. Nous devons agir intentionnellement pour que les services et les soutiens atteignent les groupes sous-desservis qui sont généralement exclus des systèmes, et que des stratégies adaptées soient élaborées en collaboration avec ces populations. Ce travail peut également se baser sur la recherche existante et les recommandations déja mises de l'avant par ces communautés.

OBTENIR LA JUSTICE

01.

Piloter et financer des modèles alternatifs de justice centrés sur les besoins des survivant(e)s et ancrés dans l'expertise communautaire au niveau de la justice réparatrice et transformatrice.

02.

Mettre en place des mécanismes de contrôle civil au sein de la police dans tout le pays, tel que le modèle de révision des cas de violence faite aux femmes par les intervenant(e)s.

03.

Remédier à la surcriminalisation des femmes et des filles autochtones et racisées, en examinant et réformant les lois portant sur la violence sexuelle et sur la violence de la part d'un partenaire intime en tenant compte des perspectives féministes et de celles des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones.³

Lorsque seulement 5 % des personnes ayant vécu la violence sexuelle choisissent de porter plainte à la police, il est clair que le système judiciaire existant ne répond pas aux besoins des survivant (e)s. En fait, certaines personnes ayant vécu la violence sexuelle sont davantage victimisées et lésées par leurs interactions avec le système. Il faut réimaginer les moyens de répondre à la violence sexuelle en développant des modèles alternatifs, ancrés dans la justice réparatrice ou transformatrice communautaire. Pour s'assurer que les processus et les soutiens soient centrés sur les besoins des survivant (e)s, il faut leur donner des choix et des options à l'intérieur et à l'extérieur du système de justice. Bien qu'il soit encourageant que le projet de loi C-3 exige une formation continue sur le droit en matière d'agressions sexuelles pour les juges

nommés par le gouvernement fédéral, nous savons que la formation ne peut à elle seule résoudre les problèmes systémiques, comme la surcriminalisation des femmes et des filles autochtones et racialisées. Des remèdes sont nécessaires à tous les niveaux du système judiciaire, et des mécanismes de contrôle civil et de responsabilisation doivent être mis en place. Le modèle de révision des cas de violence faite aux femmes par les intervenant (e)s est une pratique prometteuse dans le cadre de laquelle les intervenant (e)s auprès des femmes examinent les dossiers d'agression sexuelle qui n'ont pas mené à des accusations, dont ceux jugés « non fondés » par la police, et fournissent une rétroaction pour améliorer leur réponse.

³Adapté du <u>Rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019)</u>
<u>Réclamer notre pouvoir et notre place : Le Rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées</u>. Volume lb, Appel à la justice 5.2, p.206

CHANGER LES ATTITUDES

01.

Intégrer les relations saines et la responsabilisation dans le programme d'enseignement de base dans tout le pays, en plus de mettre à jour le curriculum conformément aux <u>Lignes</u> <u>directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle de 2019.</u>

02.

Financer des programmes de prévention ainsi que des initiatives qui encouragent les hommes et les garçons à s'allier à la cause, sans diminuer le financement alloué aux services.

03.

Accroître l'accès aux services de santé mentale et de guérison pour tous, y compris les hommes ayant vécu la violence sexuelle, les personnes ayant eu des expériences négatives durant l'enfance et les auteurs potentiels de violences.

04.

Créer un plan d'action contre la violence et les abus sexuels envers les enfants. 4

Pour que les efforts de prévention engendrent une vraie transformation et s'attaquent aux causes profondes de la violence sexuelle, ils doivent remettre en question les normes de genre et les structures patriarcales existantes. Cela peut se faire à de nombreux niveaux différents, du travail sur le consentement avec les enfants d'âge préscolaire, à l'éducation sexuelle, aux relations saines et au travail de responsabilisation avec les jeunes, en passant par la formation à la lutte contre l'oppression avec les acteurs institutionnels. Nous devons inviter les hommes et les garçons à s'allier à la cause, non seulement pour désamorcer les situations mettant quelqu'un à risque, mais aussi en promouvant une masculinité positive et saine qui encourage l'autoréflexion et remet en question les pensées et comportements nuisibles, autant individuellement qu'entre amis. Ce travail doit être mené dans une optique féministe intersectionnelle et inclure des réflexions sur le pouvoir et les privilèges, tout en allant au-delà de la lutte contre le sexisme, pour inclure d'autres formes d'oppression, comme le racisme, l'homophobie, le capacitisme, etc. Sans un soutien approprié, les cycles de violence au sein d'une famille peuvent être transmis à la génération suivante. La prévention doit avoir pour priorité de veiller à ce que les enfants grandissent dans des environnements sains et sécuritaires en apportant un véritable soutien aux enfants, à leurs parents et à ceux qui ont été victimes ou témoins de violences durant leur enfance.

⁴Dale, A., Maki, K., & Nitia, R. (2021). <u>Rapport final de la consultation d'experts pour prévenir et répondre à la violence fondée sur le genre (en anglais)</u>. Ottawa, Ont.: Hébergement Femmes Canada. Recommandations 39P, p.61.

CRÉER DES ENVIRONNEMENTS SÉCURITAIRES

01.

Élaborer une stratégie interministérielle pour lutter contre la VFF/VFG en ligne et la VFF/VFG facilitée par la technologie.⁵

02.

Investir dans l'infrastructure sociale à travers le Canada, en particulier dans les communautés rurales, du Nord, et éloignées, dont : en construisant un système de transport pancanadien sécuritaire, accessible et abordable⁶; et en mettant en place un accès universel à la technologie de l'information⁷ afin de remédier au fossé numérique.

03.

Établir des normes pour les sites d'extraction de ressources naturelles afin d'atténuer les risques et les répercussions sur la sécurité des femmes, des filles, des personnes 2SLGBTQI+ des communautés avoisinantes⁸ en se basant sur le rapport du Liard Aboriginal Women's Society et le Conseil du statut de la femme du Yukon : <u>Les expériences des femmes autochtones et racisées dans les camps miniers du Yukon et en Colombie-Britannique du Nord</u> (en anglais)

La création d'environnements où chacun peut mener une vie saine, en toute sécurité, y compris les communautés éloignées et sous-desservies, nécessitera des investissements importants dans les infrastructures sociales et les efforts de réconciliation. Les investissements devraient inclure des logements sûrs et abordables, un revenu minimum garanti, l'eau potable, la sécurité alimentaire, des services de garde d'enfants abordables, l'assurance-médicaments et l'accès aux: transports sûrs, soins primaires, y compris la santé sexuelle et reproductive, technologies de l'information, soins de santé mentale et toxicomanie, options de guérison adaptées à la culture, services non liés au statut d'immigration, etc. Une législation audacieuse est également nécessaire pour contrer le harcèlement sexuel en ligne et sur les lieux de travail. Dans les communautés rurales, du Nord, éloignées et seulement accessibles par avion, il existe un besoin crucial de moyens de transport sécuritaires et abordables pour que les femmes puissent se réfugier en lieu sûr ou accéder aux services. En outre, les risques associés aux camps de travail de l'industrie d'extraction des ressources naturelles doivent être étudiés et atténués, notamment en ce qui concerne la violence sexuelle à l'égard des femmes et des filles dans les communautés autochtones avoisinantes.

⁵, ⁶, ⁷ Dale, A., Maki, K., & Nitia, R. (2021). <u>Rapport final de la consultation d'experts pour prévenir et répondre à la violence fondée sur le genre (en anglais)</u>. Ottawa, Ont.: Hébergement Femmes Canada. Recommandations 26L, p.92, 20E, p.31, 21E, p.32.

Réclamer notre pouvoir et notre place : <u>Le Rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019)</u>

Réclamer notre pouvoir et notre place : <u>Le Rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées</u>. Volume 1b, Appel à la justice 13.1-13.5, p.221-222.

QUESTIONS POUR LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS

- Votre plan de relance économique comprendra-t-il une réponse intersectionnelle qui tient en compte les répercussion genrées de la pandémie?
- Comment comptez-vous faire avancer le plan d'action national sur la violence faite aux femmes et la violence fondée sur la genre, ainsi que le plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées?
- Osmment ferez-vous pour que les personnes ayant vécu la violence sexuelle aient accès aux services dont elles ont besoin, peu importe où elles vivent au Canada?
- Omment allez-vous vous assurer que les institutions de l'État, dont les Forces armées canadiennes, soient tenues responsables des inconduites sexuelles?
- Os Comment allez-vous faire en sorte que les femmes en situation de handicap puissent s'épanouir dans la société et vivre à l'abri de la violence?
- Comment allez-vous doter les jeunes des outils dont ils ont besoin pour établir des relations saines?
- O7 Comment allez-vous travailler à rendre les environnements en ligne sûrs pour les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQI+?
- Le Canada a joué un rôle de chef de file sur la scène internationale en se joignant à la coalition d'action « Mouvements et leadership féministes » du Forum génération égalité des Nations Unies. Comment allez-vous appliquer ce leadership chez nous?

